

Traits d'Union

Bulletin d'information du Syndicat des Métallos (FTQ)

NUMÉRO DE DÉCEMBRE 2003. EN BREF: ●

Les Métallos passent à l'action contre le gouvernement Charest (Page 1) ● Pourquoi Wal-Mart vend moins cher? (Page 2) ● Le service aux membres à l'APCC (Page 3) ● Manifestation à Québec (Page 4)

Bauer Nike Hockey Manifestation

Les délégués à l'assemblée annuelle ont manifesté devant l'usine de Bauer Nike Hockey à St-Jérôme. La production de casques de protection et de patins haut de gamme doit demeurer au Québec. Des plaintes seront déposées devant le Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE). ●

S. I. composée 8922

▼ Liens UNI

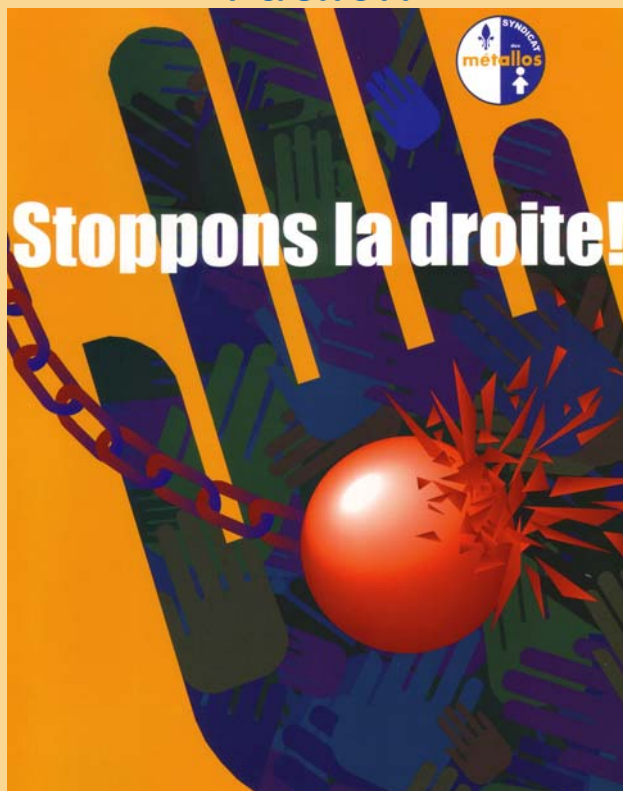
Des dirigeants du 8922 ont rencontré un représentant de l'Union Network International (UNI) qui regroupe les syndicats du secteur des services dans le monde. Les principaux employeurs des agents de sécurité sont des multinationales présentes dans plusieurs pays. ●

Humpty Dumpty Pas une facile!

Les 60 distributeurs en alimentation ont un nouveau directeur des ressources humaines. Mike Bossy, le fin patineur, ne retourne même pas ses appels! ●

39e assemblée annuelle

Les Métallos passent à l'action



Les délégués à la 39e assemblée annuelle se sont mobilisés contre les politiques de droite du gouvernement Charest. Ils l'ont fait en toute connaissance de cause après avoir écouté le rapport du directeur, Michel Arseneault et la table ronde animée par Anne-Marie Dussault avec Michel Venne, Lorraine Guay et Pierre Laliberté. Ils ont aussi amorcé un dialogue avec les peuples autochtones au Québec grâce à la participation de Michelle Audette, présidente de l'Association des femmes autochtones du Québec. ●

Temrex et GDS Non-respect

Les membres du Syndicat des Métallos-Lancai, section locale 9480 ont arrêté le transport du bois pour Temrex et Bois Rocher-Percé GDS en Gaspésie. Ces employeurs devaient garantir le paiement de 34 tonnes par voyage de bois. Si cela n'est pas appliqué, les camionneurs forestiers perdent entre 400\$ et 2 000\$ par mois. Cette clause permet de compenser le transport du bois léger. ●

Au Jardin de Pierrot Semaine de 34 heures

Les 24 métallos de la garderie Au Jardin de Pierrot à Rouyn-Noranda ont entériné à 75% leur nouvelle convention collective. Les principaux gains sont la réduction de la semaine régulière de travail qui passe de 37,5 heures à 34 heures, des améliorations au congé de décès, un congé mobile de plus et des gains à l'assurance collective payée à 100% par l'employeur. ●

Nouveau site pour les Métallos québécois: www.metallos.org

Cours

Décembre 2003

1 au	Délégué
3	Montréal
2 au	Délégué
4	Alma
3 au	Régimes retraite
5	St-Jean
6 au	Délégué
7	Ste-Thérèse
9 au	Délégué
11	Sept-Îles
16 au	Délégué
18	Québec

Octobre 2003 Inflation

En octobre 2003, l'inflation était de 1,6%. ●

Français au travail Jour civil

«Jour de calendrier» vient de «Calendar day». «Jour civil» est l'expression juste. Il s'agit du jour allant de 0 à 24 heures. ●

Recrutement

Les nouveaux métallos sont: 40 métallos chez Emballage Performant à Cowansville, 13 métallos chez Lamothe, Division de Sintra, un constructeur de route de Rouyn-Noranda et 29 métallos chez Technologies industrielles SNC, une usine d'armement à Nicolet. ●

Coastal Emplois

En avril 2003, il y avait dix travailleurs chez Pétrochimie Coastal à Montréal-Est; ils sont 40 travailleurs aujourd'hui. ●

Brasserie Magnan Pourboire de 15%

Le directeur de la Brasserie Magnan à Montréal offrait à ses clients des forfaits de groupe. Le montant fixe pour les pourboires était inférieur au 15% stipulé dans la convention collective. Un grief a été déposé. Le règlement mentionne que le pourboire doit être de 15% du montant alloué pour le repas ou de laisser les serveurs le recevoir directement des clients. 90 métallos bénéficieront de ce règlement. ●

Féricar Échelle

Les 24 métallos chez Féricar à Chambord ont signé pour trois ans avec un réajustement dans l'échelle salariale de 16%. Le salaire horaire moyen est de 15,80\$. Ils fabriquent des remorques pour le transport des copeaux. ●

LAR Montréal Trois ans/ 1,65\$

Les vingt métallos chez LAR Montréal à Lachine ont obtenu 1,65\$ sur trois ans ainsi qu'un montant forfaitaire de 600\$ à la signature. Le salaire horaire moyen est de 16,15\$. Ils fabriquent de pièces hydroélectriques. ●

Granit Bussière Cinq ans/15%

Le salaire horaire moyen sera de 17,60\$ pour les 80 métallos chez Granit Bussières à St-Sébastien à la fin du nouveau contrat de travail. L'augmentation est de 3% par année pour les cinq prochaines années. ●

Spielo Gambling GTEK

Spielo Gambling international à Ste Anne des Monts a été vendue aux Américains et s'appelle désormais GTECK. Les 120 métallos produisent des terminaux de loterie et des jeux vidéos. ●

Altex Réintégré après deux ans

Il y a deux ans, un métallos était congédié chez Altex à Laval. Il a été réintégré avec une semaine de suspension. L'employeur avait filmé l'ex-président du syndicat à son insu suite à un accident de travail. ●

Cerminco Cinq ans

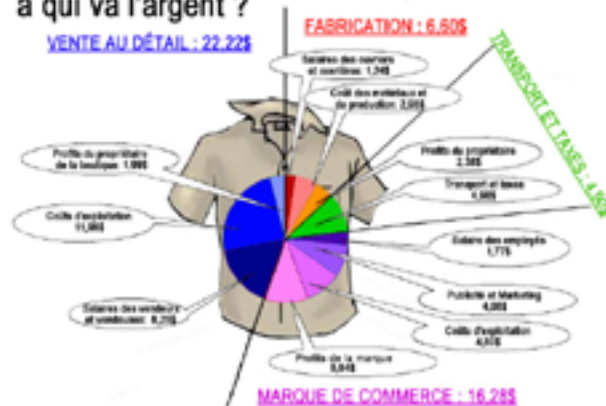
Les 22 métallos chez Cerminco à Sherbrooke ont obtenu 5% d'augmentation pour les trois premières années d'un contrat de travail de cinq ans. Les salaires seront renégociés dans trois ans. Ils travaillent dans un centre de recherche sur les produits de l'amiante. ●

Wal-Mart

▼ Pourquoi c'est moins cher?

A travers le monde, Wal-Mart fait affaire avec 10,000 fournisseurs dont 3000 en Chine seulement. En 2002, elle a importé de la Chine vers les pays riches, des produits pour une valeur de 12 milliards \$ US. Dans les usines chinoises, une travailleuse gagne environ 55\$US par mois. Pour 200 heures de travail, cela fait 0,275 cents l'heure. Au Bangladesh, il faut diviser par deux! ●

Quand j'achète une chemise à 50 \$, à qui va l'argent ?



Noël!

L.A.Darling Réintégration

L.A.Darling à Lachine avait congédié un métallo en prétextant qu'il n'avait pas présenté un billet médical pour justifier son absence dans les délais prescrits par la convention collective. Le travailleur était déjà absent de son travail depuis un an et demie suite à une maladie personnelle. Dans sa décision, l'arbitre a cité un article du code civil du Québec concernant l'obligation de l'employeur d'agir de bonne foi. ●

Manac Quatre ans/12,5%

Les 580 métallos chez Manac à St-Georges de Beauce ont un contrat de travail de quatre ans avec des augmentations de 12,5% et une revalorisation des tâches pour les travailleurs spécialisés. Ces métallos produisent des remorques pour l'industrie du camionnage. ●

Garage Clark Trois ans/12%

Les augmentations salariales sont de l'ordre de 12% sur trois ans pour les métallos chez Garage Clark aux Iles-de-la-Madeleine. Le salaire horaire moyen à la fin de cette convention collective sera de 14,31\$. ●

Franklin Empire Cinq ans

Les 20 métallos chez Franklin Empire ont signé pour cinq ans avec des augmentations entre 12% et 14%. Les horaires de travail seront incorporés à la convention collective. Le salaire horaire moyen est de 14\$. ●

J.E. Leblanc Prolongation de trois ans

Les 75 métallos chez J.E. Leblanc à St-Anselme ont renégocié la dernière année de leur contrat de travail qui se terminait en septembre 2004. Ils obtiennent une prolongation de trois ans de la convention collective avec des améliorations dont une augmentation du salaire horaire moyen de 16\$ à 18,15\$ d'ici 2007. ●

Coop des Propriétaires de Taxi de Laval Vote unanime

Le 23 novembre 2003, les quinze métallos à la Coop des propriétaires de taxi de Laval ont été unanimes pour accepter un contrat de travail de trois ans. Les augmentations de salaire, rétroactives au 1er novembre 2002, varient entre 2% et 3% pour chaque année du contrat de travail. Le salaire moyen est d'environ 13,00 \$ l'heure. Ces métallos sont des répartiteurs ou des téléphonistes. ●

En route!



L'Association professionnelle des chauffeurs de camion (APCC) produit depuis trois ans un journal fort bien fait qui répond aux besoins spécifiques de ces travailleurs autonomes. ●

APCC

Des services aux membres

Grâce à l'Association professionnelle des chauffeurs de camion (APCC), les camionneurs sont mieux défendus. De la fin septembre jusqu'à la fin octobre, des membres ont évité de payer des amendes totalisant 14 836\$. Un membre dont une compagnie de finances réclamait environ 56 000\$ a obtenu un règlement pour 8 000\$. Un camionneur ayant loué un tracteur pour tirer sa remorque a vu cette dernière se décrocher et provoquer un accident. Le membre a été reconnu non responsable car le tracteur était défectueux. ●

Syndicalistes dans le monde en 2002 ▼ 213 ont été assassinés

Selon la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), 213 syndicalistes ont été tués ou ont disparu en 2002. La Colombie bat tous les records avec 184 assassinats ou disparitions. Plus de 1 000 hommes et femmes ont été battus ou attaqués, 2 560 ont été emprisonnés et environ 30 000 ont perdu leur emploi. ●

Abitibi Consolidated Sauver des emplois

Abitibi Consolidated au Saguenay-Lac-St-Jean ne veut plus faire d'opérations forestières. Grâce à une entente négociée par les Métallos, la fusion des volumes du permis d'exploitation d'un sous-traitant, PH Lemay et celui d'Abitibi Consolidated a permis de sauver 47 emplois. La majorité des clauses de la convention collective dont la reconnaissance de l'ancienneté ont été transférées. Le syndicat a aussi réussi à négocier des primes de séparation de 450 000\$ qui compensent des pertes de salaires. Une nouvelle accréditation sera déposée en décembre. Une nouvelle négociation de la convention collective est prévue en janvier 2004. ●

Code du travail Des changements

Des amendements au code du travail du Québec doivent entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2004. Ainsi, un salarié insatisfait du traitement qui lui est fait dans le cadre d'une procédure de griefs pourra se plaindre à la Commission des relations de travail (CRT) dans tous les cas de griefs. Il y a aussi deux projets de lois des Libéraux qui nous touchent: celui sur la sous-traitance et celui sur la justice administrative. ●

Réusinage Knight En selle pour trois ans

Les 145 métallos chez Réusinage Knight à Granby ont un nouveau contrat de travail. Les règles concernant les mouvements de personnel ainsi que les descriptions de postes ont été revues. La clause sur l'ancienneté a été renforcée et les employés verront leur salaire augmenter de 1,00\$ l'heure d'ici la fin du contrat dans trois ans. ●

Termaco Cinq ans/11,5%

Les 130 métallos chez Termaco à St-Jean-sur-Richelieu ont accepté un contrat de travail avec des augmentations de salaire de 11,5% sur cinq ans. En plus de ces augmentations, les opérateurs et les soudeurs ont vu leur salaire ajusté, ce qui se traduit par des majorations pouvant aller jusqu'à 0,90\$ de l'heure. ●

Ce n'est qu'un début!

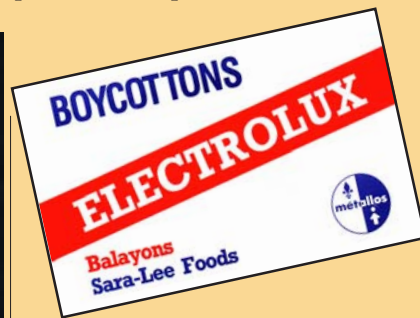


Photo: Wayne Gloutney

Les Métallos étaient présents à la grande manifestation du 26 novembre à Québec pour protester contre les politiques de droite du gouvernement Charest. ●

Je me souviens

Boycottons Électrolux LLC et Philips, entreprises subventionnées, qui ont mis à pied des centaines de métallos. ●



Westray Victoire

Les Métallos ont obtenu un amendement au code criminel fédéral. Les dirigeants d'entreprises pourront être poursuivis pour négligence criminelle. ●

Gildan C'est non!

Gildan refuse de modifier ses comportements envers les travailleurs et travailleuses dans son usine au Honduras. Le Fonds de solidarité de la FTQ a décidé de vendre ses actions et de retirer son représentant au conseil d'administration. ●

Outils Gladu Temps partagé accepté

Chez Outils Gladu à Marieville, une demande de temps partagé a été faite auprès du gouvernement pour vingt-six semaines. Comme 20% des effectifs sont en mise à pied, la demande a été acceptée. Une soixantaine de métallos répartis dans quatre départements seront affectés par cette mesure. Outils Gladu compte 110 métallos. Le temps partagé doit commencer sous peu. ●

Traits d'Union

Décembre 2003 ● Numéro 159

Bulletin d'information à l'intention des militants et des militantes du Syndicat des Métallos (FTQ)

565, boulevard Crémazie Est, Bureau 5100, Qc H2M 2V8

Téléphone: (514) 382-9596 Télécopieur: (514) 382-2290

Courriel: uswa@uswa.ca Toile: www.metallos.org

Directeur des Métallos québécois: Michel Arsenault

Responsable: André Laplante

Correspondants: Nicolas Lapiere (Bas-St-Laurent, Côte-Nord, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine), Yvon Robert (Montréal), Paul Pelchat (Nord-Nord-Ouest), Ginette L'Heureux (St-Jean)

Collaboration: Pierre Lalonde

Personnel de soutien: Linda Sévigny, Francine Couture (Montréal), Sylvie Lacombe (St-Jean)

Tirage: 17 000 Premier numéro: Mars 1983

Imprimé par les syndiqués et les syndiquées chez Imprimerie Canada.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec.

Société canadienne des postes (Envois de publications numéro 1438832)

